



## Extrait du registre des délibérations Réunion du 9 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à 18 heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 19 octobre 2017.

### Etaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI  
Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR  
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA  
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE  
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

**N° 2018-06**

**OBJET : CONVENTION MAIRIE DE NILVANGE / LE GUEULARD PLUS RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MAINTENANCE DE L'ASCENSEUR POUR LE 1<sup>ER</sup> ETAGE DU GUEULARD PLUS**

Le Gueulard Plus a souscrit un contrat de maintenance auprès de Schindler pour l'ascenseur du Gueulard Plus qui couvre les 3 niveaux dont le RDC bas et le RDC haut pour le Gueulard Plus et le 1<sup>er</sup> étage pour la Mairie de Nilvange.

Aussi, il est proposé une convention relative au remboursement des frais de maintenance de cet ascenseur selon une quote-part de 29%, telle que définie au sein de la convention de co-maîtrise d'ouvrage, à la charge de la Mairie de Nilvange.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE** la convention relative au remboursement des frais de maintenance de l'ascenseur pour la quote-part du 1<sup>er</sup> étage par la Ville de Nilvange ;
- AUTORISE** la directrice à signer ladite convention et toutes les pièces y afférentes

Membres élus : 5  
En activité : 5  
Membres présents : 5  
Membres ayant donné procuration : 0  
Membres absents excusés : 0  
Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)  
Hayange, le 11 avril 2018

Le Président,

Moreno BRIZZI

